



LES GRANDS BARRAGES HYDROELECTRIQUES

Solution ou non au changement Climatique
Cas du Grands Inga



LES GRANDS BARRAGES HYDROELECTRIQUES :

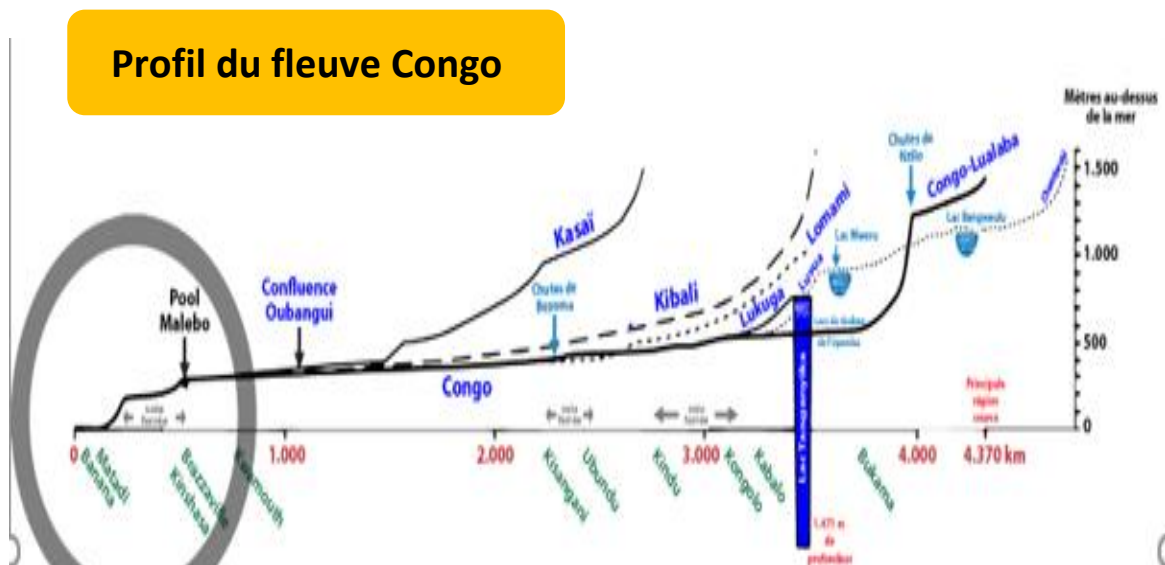
Solution ou non au changement Climatique

Cas du Grands Inga

Ce qui est vrai : « avec le changement climatique, La planète brûle, et nous brûlerons avec elle si nous continuons de parler au lieu d'agir »¹. C'est pour dire que l'avenir de la planète dépend de la manière dont nous gérons la biodiversité et la nature, spécialement les ODD 14 et 15, et de notre attention sur le modèle économique, social et environnemental. Car, toute rareté écologique est une grande menace pour l'homme et ses droits fondamentaux.

Dans ce contexte de montée de rareté écologique, le Grands Barrages n'ont pas un climat propice. Car, la vision qui le sous-tend ne tient pas compte de la nature imprévisible des cours d'eau de l'Afrique en général et du bassin du Congo en particulier ; une situation qui sera aggravée par le changement climatique. Aujourd'hui, comme le barrage d'Inga 1 et 2 en RD Congo, beaucoup d'autres barrages existants souffrent déjà de pénurie d'eau causée par la sécheresse. Le fleuve Congo a

perdu plus de 30% de son débit. Dans ce climat, la construction frénétique de barrages proposée pourrait être catastrophique. Car, le changement climatique va certainement modifier radicalement l'hydrologie des rivières du bassin du Congo, entraînant à la fois des sécheresses et inondations plus dangereuses. Ces dernières occasionnent des préoccupations en termes de sécurité pour les barrages mal entretenus ou mal exploités.



1 Eve Bazaïba, VPM et Ministre d'Environnement de la RDC, Discours de Son Exc., lors de l'ouverture de la Cop 27 du 3 au 5 Oct. 2022 à Kinshasa

Notons que de nombreux pays africains sont confrontés à d'énormes problèmes de sécurité de leur approvisionnement en eau. D'ailleurs, les grands barrages ou canalisations de rivières ont non seulement des effets pervers sur l'environnement, mais ne répondent pas non plus aux besoins des populations qui ont le plus besoin de leur environnement. Et les populations (communautés) affectées ne sont pas consultées pour donner leur consentement libre et éclairé.

Voilà pourquoi, les Communauté environnantes du Fleuve Congo, spécialement celles d'Inga, Boma, Luozi, Muanda et autres notent que « **La mauvaise gestion des ressources en eau compromet la survie des communautés locales et disent non à une exploitation irresponsable des ressources naturelles qui ont des conséquences sur leurs activités** ». Et, ces communautés ne cessent de dénoncer le prochain **emprisonnement du fleuve Congo** avec le Projet d'aménagement du fleuve Congo².

À l'heure où le réchauffement climatique risque de rendre les rivières moins fiables pour des grands projets hydroélectriques et plus précieuses pour d'autres usages, les gouvernements et les bailleurs Africains devraient chercher à diversifier les sources et approches énergétiques. C'est-à-dire, pour le cas

de l'hydroélectricité : arrêter tout projet de grand barrage, dans la mesure où il ne contribue pas à une transition énergétique durable et équitable, et faire une promotion de la décentralisation énergétique (avec des micros et picos barrages décarbonés) susceptible à diminuer la « fracture électrique » en Afrique.



Les grands barrages emprisonnent les cours d'eau et d'électricité produit est exporté vers d'autres pays et fournie aux industries

Des projets d'énergie renouvelable peuvent être calibrés pour répondre aux besoins des ménages africains ruraux et urbains et à la promotion d'une croissance et industrialisation pro pauvre. Car, Il n'est définitivement pas possible de permettre le détournement des rivières ou leur exploitation à des fins industrielles ou autres ; les

² Projet de construction des trois grands barrages sur le fleuve Congo. Contrairement à la demande PreCop27 scientifique de Yangambi qui invite à la réduction des pressions sur les bassins versants et de prévenir la disparition des cours d'eau

communautés les moins favorisées doivent être respectées et ne pas être privées de leurs ressources héritées.

En plus, les grands barrages hydroélectriques comme producteurs des Méthanes et de dioxyde de carbone contribuent au réchauffement climatique, ne sont donc pas une solution au changement climatique et à la transition énergétique au profit d'un développement local durable et de justice climatique. Car, cette dernière, la transition énergétique³, vise à transformer un système énergétique pour diminuer son impact environnemental.



Les grands barrages détruisent des écosystèmes et donc, ne contribuent pas à la restauration des écosystèmes

**Voir décennie 2021-2030 des NU sur
l'environnement) ..**

Les Organisations de la société Civile Congolaise, membres de la Coalition Toboyi Molili, comme le chef de l'Etat de la RDC, interpelle les décideurs du monde et d'Afrique en particulier afin que « Notre action en faveur du climat et de l'économie verte comme fondement de notre devenir et de notre développement ne soit pas seulement une nécessité, mais une obligation urgente pour un avenir pacifique et durable ».

Pour Contact

M. Apollinaire Nsoka Ngimbi

+243817890745 ; +243853055199

Nsongi67@gmail.com

M. Jean Keba

+243810471933 ; +243998306105

jeankeba@gmail.com

³ La Transition énergétique est un volet essentiel de la transition écologique et partie prenante des stratégies de développement durable et de lutte contre le réchauffement climatique.